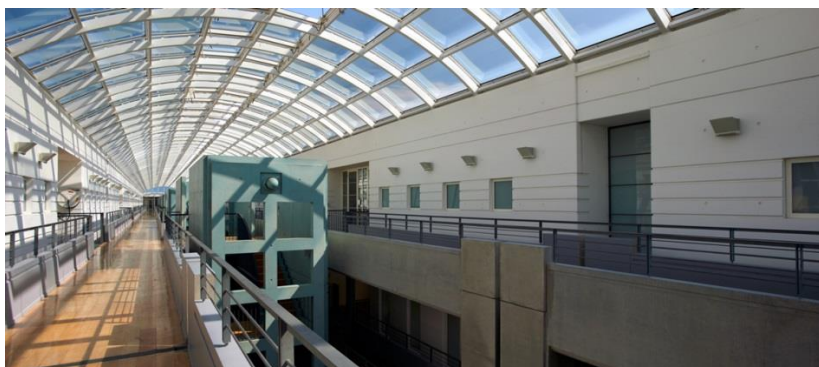


Rapport d'activités 2018



Assemblée générale ordinaire du 09 Avril 2019

2019-03-21- Rapport Activités 2018-Vfinal

Préambule

<i>Mot du président</i>	3
1 Gouvernance	3
1.1 <i>L'Assemblée générale des actionnaires</i>	3
1.2 <i>Le Conseil d'administration</i>	4
1.3 <i>La Société Arsco SA</i>	5
2 Exercice 2018	5
2.1 <i>Faits marquants</i>	5
2.2 <i>Travaux effectués</i>	6
2.2.1 <i>Collège de "Terre Sainte" aux Rojalets</i>	6
2.2.2 <i>Collège "Necker" au Chaucey</i>	6
2.3 <i>Les grands projets</i>	6
2.3.1 <i>Piscine-patinoire</i>	6
2.3.2 <i>Réseau de chauffage à distance (CAD)</i>	7
2.3.3 <i>Besoins en locaux scolaires</i>	8
2.3.3.1 <i>Extension du Restaurant et classes supplémentaires Necker</i>	8
2.3.3.2 <i>Projet « Les Terrasses » des Rojalets</i>	8
2.4 <i>Manifestations, utilisation des locaux</i>	9
2.4.1 <i>Théâtre</i>	9
2.4.2 <i>Salles de séminaires et salles de sport</i>	10
2.5 <i>Système de contrôle interne</i>	11
2.6 <i>Gestion de l'Aula-Théâtre des Rojalets</i>	11
2.7 <i>Gestion du patrimoine</i>	11
2.8 <i>Gestion des énergies</i>	12
2.9 <i>Ressources humaines</i>	13
3 Perspectives 2019	13
3.1 <i>Organisationnelles</i>	13
3.2 <i>Travaux et études</i>	13
3.2.1 <i>Collège de "Terre Sainte" aux Rojalets</i>	13
3.2.2 <i>Collège "Necker" au Chaucey</i>	14
4 Conclusions	14

Préambule

Mot du président

Comme les années précédentes, à défaut de me répéter, dans le courant de l'année 2018, l'activité de notre Société Immobilière Arsco SA continue d'être soutenue et diversifiée. Malgré cette grande activité, les comptes de l'année 2018 ont bien été maîtrisés par rapport au budget 2018. Cette bonne tenue de ces comptes, particulièrement nos dépenses, nous permet d'augmenter l'amortissement de nos dettes.

Ce rapport d'activités 2018, je l'espère vous permet d'être informé sur les travaux, les projets, ainsi que sur les nombreuses séances que le Conseil d'administration a mené de front durant l'année 2018 et ce, afin de mener à bien sa mission qui n'est autre que le développement des infrastructures scolaires de Terre-Sainte. Le Conseil d'administration souhaite que ces infrastructures soient les plus performantes possibles pour permettre à l'enseignement scolaire d'être à la hauteur de l'attente de nos concitoyens et des exigences de notre société actuelle. Telle est notre mission.

L'année 2018 a été marquée, principalement :

Par la finalisation de la réalisation de l'agrandissement du restaurant Necker et la création de 4 classes d'enseignement en surélévation du restaurant Necker. Nous confirmons que ce projet a été mené à bien, tant sur le point technique que financier et donne entière satisfaction aux utilisateurs.

Par la mise en chantier des équipements et des conduites à distance du chauffage à distance (CAD) pour alimenter en chauffage et en eau chaude sanitaire tous les bâtiments scolaires situés sur le territoire de la Commune de Coppet. Je rappelle que ce projet est réalisé en étroite collaboration entre la Romande Energie Service, les SITSE, Arsco SA, la Commune de Commugny et la Commune de Coppet. Cette installation a été mise en service partiellement pour l'hiver 2018-2019. L'année 2019 verra la finalisation et l'inauguration de ce projet important pour la transition écologique que nous devons promouvoir pour les générations futures.

Par la mise en route du projet de réalisation de 6 nouvelles classes, la mise en conformité de la salle de musique et l'installation d'une classe d'enseignement nutritionnel au Collège de Terre-Sainte. Les 6 nouvelles classes et la nouvelle salle de musique seront mises à disposition aux utilisateurs à la rentrée scolaire 2019-2020 et la classe d'enseignement nutritionnel à la rentrée des vacances des patates 2019.

1 Gouvernance

1.1 L'Assemblée générale des actionnaires

La convention des actionnaires relative à la société immobilière Arsco SA (version finale du 17 février 2014) précise la répartition des communes actionnaires conformément au tableau ci-dessous.

Actionnaires – répartition des actions
Législature 2016-2021

Communes actionnaires	Actions	Montant Capital-Actions
Bogis-Bossey	51	5'100
Chavannes-de-Bogis	64	6'400
Chavannes-des-Bois	45	4'500
Commugny	157	15'700
Coppet	174	17'400
Crans-près Céligny	118	11'800
Founex	194	19'400
Mies	109	10'900
Tannay	88	8'800
Total	1'000	100'000

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue en date du 24 avril 2018.

1.2 Le Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018
Législature 2016-2021

Communes actionnaires	Nom	Prénom	Autres représentation scolaires - enfance		
			ASCOT	AJET	CESCOT
Bogis-Bossey	Breda	Véronique	X	X	X
Chavannes-de-Bogis	Baudet	Stéphanie	X	X	X
Chavannes-des-Bois	Beaud	Roland Vice-président			
Commugny	Decré	Odile			
Coppet	Wildi Sugrañes	Françoise	X	X	X
Coppet	Trotti	Jean-Claude Président			X
Crans	Gay	Marie-Noëlle	X	X	X
Founex	Pfister-Jakob	Evelyne	X	X	X
Mies	Emery	Stéphanie	X	X	X
Tannay	Pulver Piccot	Ninon	X	X	X

Composition des commissions du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018
Législature 2016-2021

Groupes	Nom	Prénom	Commune
Commission des Finances	Emery	Stéphanie Présidente	Mies
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Commission des Bâtiments, travaux, entretien, projets	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
	Breda	Véronique	Bogis-Bossey
	Decré	Odile	Commugny
Commission des Ressources Humaines	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
	Decré	Odile	Commugny
	Gay	Marie-Noëlle	Crans
	Pulver Piccot	Ninon	Tannay
Commission de L'occupation des sols et mobilité	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
	Emery	Stéphanie	Mies
	Decré	Odile	Commugny
	Wildi Sugrañes	Françoise	Coppet
Commission du Système de Contrôle Interne	Beaud	Roland Président	Chavannes-des-Bois
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Commission des Habits de Travaux	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
	Gay	Marie-Noëlle	Crans
Comité Pilotage Piscine-Patinoire	Emery	Stéphanie Présidente	Mies
	Breda	Véronique	Bogis-Bossey
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Comité Pilotage CAD	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet

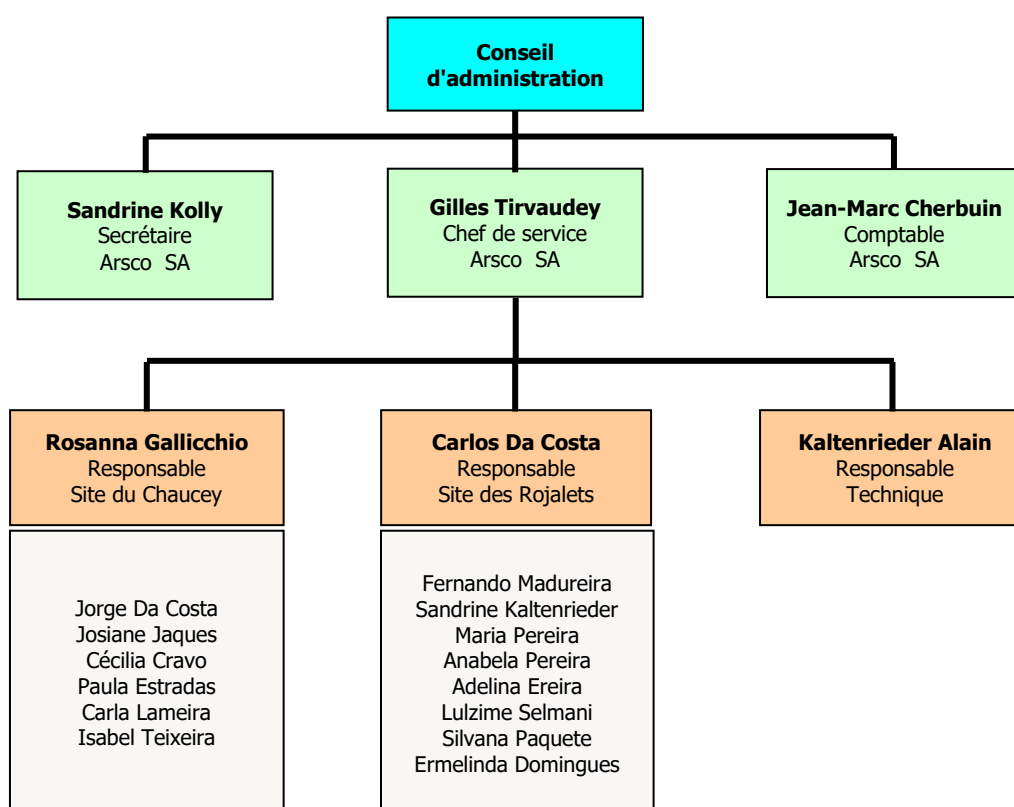
Composition des commissions du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018
Législature 2016-2021 (suite)

Groupes	Nom	Prénom	Commune
Groupe de Travail Besoins en locaux scolaire	Decré	Odile <small>Présidente</small>	Commugny
	Beaud	Roland	Chavannes-des-Bois
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
	Breda	Véronique	Bogis-Bossey
Groupe de Travail Gestion des Salles aula des Rojalets	Baudet	Stéphanie <small>Présidente</small>	Chavannes-de-Bogis
	Decré	Odile	Commugny
	Trotti	Jean-Claude	Coppet

En 2018, le Conseil d'administration s'est réuni à 14 reprises, soit 11 séances plénières ainsi que pour l'assemblée générale ordinaire et à 2 reprises avec des représentants des Commissions de gestion et des finances pour la présentation des comptes 2017 et du budget 2019. Les commissions spécifiques internes du Conseil d'administration, quant à elles, se réunissent sur demande en fonction de l'évolution des dossiers.

1.3 La Société Arsko SA

Organigramme de fonctionnement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018



2 Exercice 2018

2.1 Faits marquants

L'année 2018 a été marquée par l'évolution de trois chantiers importants. Le premier étant la finalisation des travaux d'extension et surélévation du restaurant Necker avec la remise aux utilisateurs de trois classes supplémentaires et d'une salle de dégagement. Le second chantier concerne les travaux de réalisation d'un réseau de chauffage à distance valorisant les énergies renouvelables. Enfin, le dernier chantier en phase d'études courant 2018 concerne le projet de surélévation du Collège de Terre-Sainte pour la création de six classes et deux classes spécialisées.

2.2 Travaux effectués

Une part importante des interventions concerne l'entretien courant des bâtiments. Cela couvre naturellement le nettoyage des locaux et des extérieurs, mais aussi les dépannages, les diverses réparations, la maintenance des installations et équipements techniques ou le renouvellement d'équipements. Des travaux périodiques dans les locaux, tels que peintures ou traitement des sols, permettent un rafraîchissement régulier. Outre ces interventions, des projets plus conséquents ont été entrepris durant l'année 2018. Ils sont mentionnés ci-dessous.

2.2.1 Collège de "Terre Sainte" aux Rojalets :

Mise à niveau des réseaux informatiques : Initié en 2016 par un audit permettant de définir la stratégie d'infrastructure, le déploiement du réseau de fibre optique a pu être finalisé sur l'ensemble des classes, la salle des maîtres et la bibliothèque. Ce déploiement a permis la mise en service d'un réseau Wifi spécifique aux besoins scolaires.

Joints de façade du théâtre : Suite au nettoyage de la façade du théâtre effectué en 2017 la réfection des joints entre les éléments préfabriqués, entreprise sur l'ensemble du site sur plusieurs années, a été réalisée lors des vacances scolaires de Pâques et les vacances estivales.

Assainissement de la distribution de chauffage : Ces travaux en lien direct avec le réseau de Chauffage à distance (CAD) permettent d'optimiser la distribution secondaire des groupes de chauffage et de préparation d'eau chaude sanitaire.

2.2.2 Collège "Necker" au Chaucey :

Rénovation des locaux sanitaires du Bâtiment C : initialement reportés afin de se concentrer sur les travaux d'extension et de surélévation du restaurant l'assainissement des locaux sanitaires du bâtiment C a pu être entrepris pour une première étape lors des vacances scolaires estivales 2018.

Mise à niveau des réseaux informatiques : Initié en 2016 par un audit permettant de définir la stratégie d'infrastructure, le déploiement du réseau de fibre optique a pu être finalisé sur l'ensemble des classes et la salle des maîtres. Ce déploiement a permis la mise en service partielle d'un réseau Wifi spécifique aux besoins scolaires.

Adaptation des économats : Une analyse de fonctionnement et d'utilisation des économats en collaboration avec les utilisateurs a permis non seulement de rationaliser les besoins en surface des économats mais aussi d'en améliorer son principe d'utilisation. Les travaux réalisés durant les vacances d'automne, période la plus propice compte tenu de l'utilisation permanente du local a permis de libérer un local pour l'équipe de conciergerie.

Assainissement de la distribution de chauffage : Ces travaux en lien direct avec le réseau CAD permettent d'optimiser la distribution secondaire des groupes de chauffage et de préparation d'eau chaude sanitaire.

2.3 Les grands Projets

2.3.1 Piscine-patinoire :

2018 fut consacrée uniquement à des études acoustiques et des combats juridiques et nous sommes toujours en attente d'un permis de construire.

Grâce à ces nouvelles études acoustiques et au remarquable travail de notre Avocat, les services cantonaux ont modifié leur préavis de la synthèse Camac en octroyant à Arsko l'autorisation d'exploiter les futures piscine-patinoire selon les horaires définis dans notre règlement d'utilisation. Notre recours déposé auprès de la CDAP n'avait donc plus lieu d'être et nous avons pu le retirer en décembre 2018.

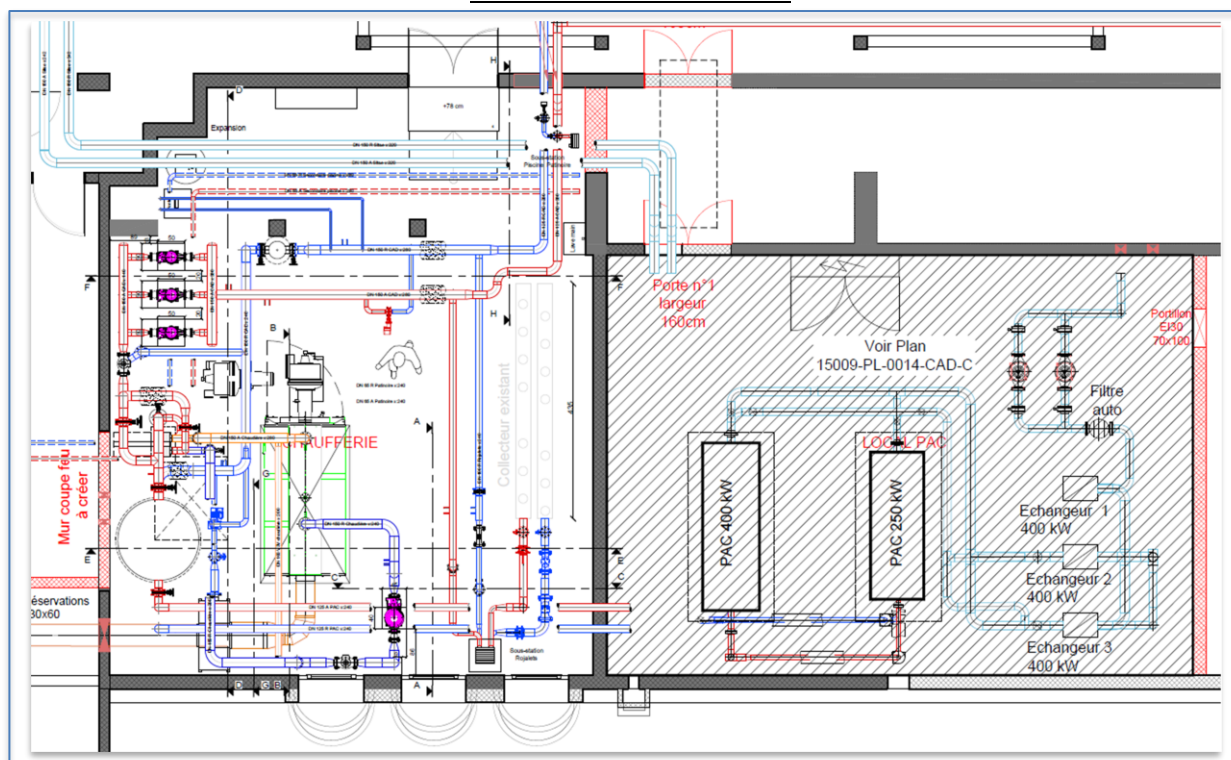
La commune de Coppet, qui avait également fait recours contre les préavis de la synthèse Camac qui avaient limité sérieusement les horaires d'utilisation du centre sportif, a beaucoup travaillé sur des demandes d'allègements. Celles-ci sont à bout touchant et devraient pouvoir déboucher sur une mise à l'enquête au 1^{er} trimestre de 2019. Cette dernière pourra se faire indépendamment du projet de piscine-patinoire puisqu'elle ne concerne que les terrains de foot et la commune de Coppet va donc aussi pouvoir retirer son recours et nous donner enfin une autorisation de construire, qui elle pourra par contre être sujette à des recours de la part d'opposants au projet puisque ce ne sera que le début de la procédure.

Le dossier avance mais nous devons encore nous armer d'un peu de patience.

2.3.2 Réseau de chauffage à distance (CAD) :

Les travaux du Réseau de Chauffage à Distance (CAD) ont débuté au courant du mois de mai dès la fin de la période de chauffage. La production de chaleur du réseau CAD étant prévue dans les locaux techniques du Collège de Terre-Sainte, la première intervention fût le démontage complet des chaudières existantes et de la citerne à mazout. Cette mesure a cependant nécessité la mise en place d'une chaudière provisoire nécessaire à la production d'eau chaude sanitaire pour le restaurant, les douches des vestiaires et les besoins de nettoyage.

Plan de la nouvelle chaufferie

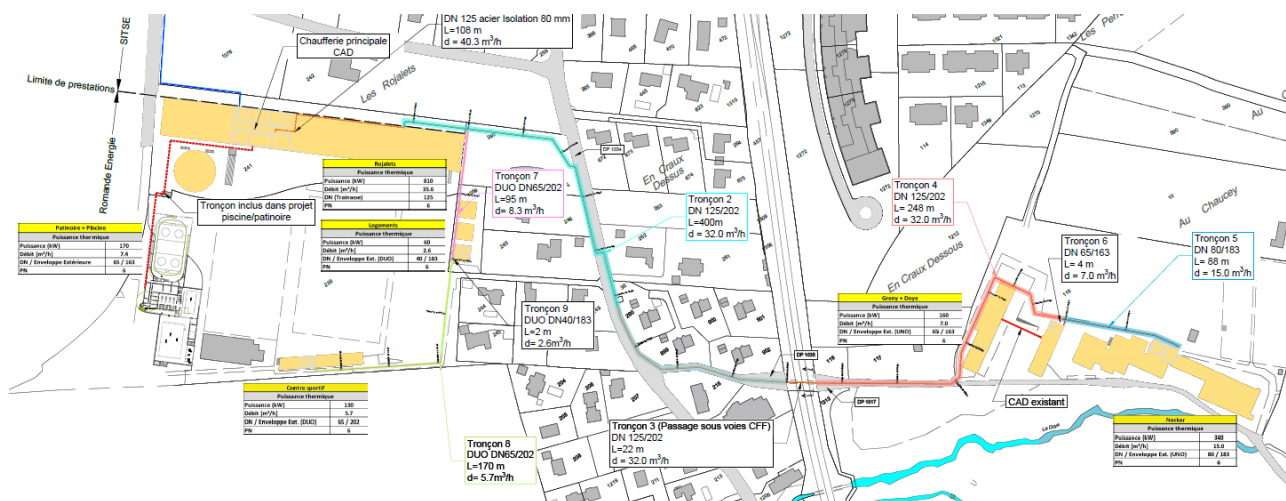


Afin de réaliser toutes les installations et de garantir la remise en fonction du chauffage au mois de septembre des bâtiments raccordés au réseau il a fallu coordonner quatre grandes phases de travaux qui sont résumées ci-dessous :

- **La production de chaleur mazout**
Dans le concept final la chaudière mazout est destinée à parer aux fortes périodes de froid ou servir de secours lors de pannes des Pompes à Chaleur. Cependant, de par la « facilité » de mise en œuvre, son installation a été priorisée afin de garantir la production de chaleur dans les délais prévus. La mise en service a été effectuée en septembre 2018.
- **Le réseau de Distribution de chaleur**
Il s'agit ici d'un réseau sous terrain de pratiquement 1 km alimentant l'ensemble des bâtiments, centre sportif, villa de la commune de Coppet, bâtiment de la Doye et Collège Necker. Pour limiter les perturbations de circulation et le risque avec le cheminement des élèves, les travaux de ce réseau qui chemine sur la route de Founex et sur le chemin Bleu ont été effectués durant les vacances estivales. L'ensemble du réseau est donc fonctionnel depuis septembre 2018.
- **Les sous-stations de chaleur**
Les sous-stations sont le lien entre le réseau de distribution et les bâtiments qui y sont raccordés. Ces sous-stations ont été réalisées en laissant la production de chaleur existante en fonction. Cette mesure a permis de ne pas recourir à un chauffage provisoire pour les besoins en eau chaude sanitaire. Dès la mise en service du réseau CAD courant septembre 2018 les installations existantes ont été mises hors service et démontées.

- **Le réseau d'alimentation d'eau épurée**
Il s'agit du réseau sous terrain qui alimente en eaux usées traitées les pompes à chaleur installées dans le bâtiment des Rojalets. Ce réseau, construit durant l'automne 2018, a été mis en service à la mi-mars 2019.
- **La production de chaleur par Pompes à Chaleur**
L'installation des pompes à chaleur a également débuté à l'automne 2018. Il s'agit ici du cœur de l'installation de production de chaleur permettant de valoriser l'énergie renouvelable provenant des Eaux Usées traitées. La mise en service est en cours de réalisation.

Plans du réseau CAD



2.3.3 Besoins en locaux scolaires :

Faisant suite aux travaux entamés lors de la législature précédente, le Groupe de travail avance en parallèle sur différentes réflexions et projets. En 2018, ce sont les travaux nécessaires à court terme qui ont mobilisé le Groupe de travail sur 2 projets. Il s'agit de la finalisation de l'extension du restaurant scolaire « Necker » au Chaucey avec la réalisation de nouvelles classes pour les 7P et 8P ainsi que l'extension du Collège des Rojalets pour la création de 6 salles de classes, d'une nouvelle salle de musique et de la transformation de la salle de musique actuelle pour la création d'une classe d'éducation nutritionnelle.

Les réflexions sur les besoins à moyen et long terme continuent à être menées en coordination avec l'ASCOT et les Directions des Etablissements primaire et secondaire de Terre Sainte.

2.3.3.1 Extension du Restaurant et classes supplémentaires à Necker :

L'extension du restaurant scolaire « Necker » a été remis aux utilisateurs en septembre 2017. La surélévation avec les 3 classes supplémentaire et une salle de dégagement ont été remis aux utilisateurs le 8 janvier 2018. L'année 2018 fut concerné au suivi et travaux de garantie.

2.3.3.2 Projet « Les Terrasses » des Rojalets :

Lors de l'Assemblée Générale du 24 avril 2018 les actionnaires ont validés l'engagement de CHF 5'216'000.- pour l'extension du Collège avec la création de six salles de cours et deux salles spécialisées (musique et éducation nutritionnelle) en rendant attentif le Conseil d'administration d'Arsco SA à la rigoureuse tenue financière du projet.

Sous la surveillance du Comité de Pilotage (COFIL) le groupe de mandataires a donc entrepris les études de réalisation avec comme objectifs une rationalisation financière et une tenue impérative des délais de réalisation. Afin de garantir ces objectifs le COFIL, soutenu de l'Assistant à Maître d'Ouvrage (AMO), a demandé aux architectes d'envisager de confier la réalisation de l'enveloppe du bâtiment comprenant, façades, charpente, couverture, isolation, étanchéité, etc. à une seule et unique entreprise prenant sous sa responsabilité l'ensemble de la coordination et de la réalisation. Le bureau Chiché Architectes SA n'a pas voulu entrer en matière pour analyser et prendre en compte la demande du maître d'ouvrage. Suite à ce constat et à l'analyse par le COFIL et l'AMO des éléments de faisabilité et de coûts proposés par l'architecte, le COFIL a procédé à une analyse de risque intégrant

les aspects de qualité d'ouvrage, de respects des coûts et des délais. Sur cette base, le Conseil d'administration a été contraint de prendre la décision de se séparer du mandataire principal. La rupture de contrat a fait l'objet d'une convention établie par le COPIL puis négociée et signée par les deux parties (Arsco SA et le bureau Chiché Architectes SA). Les prestations de projet d'exécution et de suivi de l'exécution ont été confiées au bureau Glauco Lombardi qui assure le rôle de mandataire principal. Les mandataires techniques, Chauffage, Ventilation, Sanitaire, Electricité, Ingénieurs civils et Ingénieurs spécialisés (acousticien, sécurité) restent les mêmes.

La demande en autorisation de construire a été déposée le 15 juin 2018. L'enquête publique a eu lieu du 17 juillet au 16 août 2018 et l'autorisation de construire a été délivrée le 8 octobre 2018.

Dès le mois de septembre 2018, le COPIL a initié une démarche d'optimisation du projet en procédant à une consultation restreinte de deux entreprises (Dasta Charpente et ERNE) en charge de la conception et réalisation de l'enveloppe du bâtiment. L'AMO et le nouveau bureau d'architectes ont piloté la démarche mise en œuvre par le COPIL. Les deux entreprises ont ainsi remis leur offre en date du 8 novembre 2018. Après une analyse détaillée le Conseil d'administration a validé l'adjudication des travaux à l'entreprise ERNE en date du 10 décembre 2018.

Le changement de méthodologie de réalisation pour la construction de l'enveloppe du bâtiment et un contrôle rigoureux des coûts du devis ont permis une réduction de respectivement CHF 500'000.- et CHF 300'000.- sur les coûts estimatifs fournis par l'ancien bureau d'architectes.

Vue de la Terrasse



2.4 Manifestations, utilisation des locaux

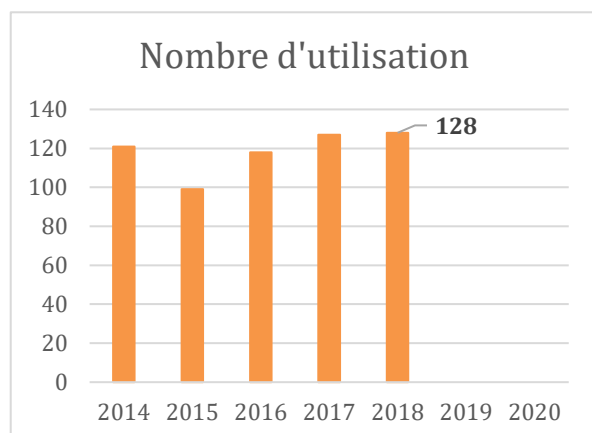
2.4.1 Théâtre :

Pour 2018, nous relevons 128 manifestations - tous types confondus - pouvant aller de quelques heures à plusieurs jours. Cela comprend, notamment :

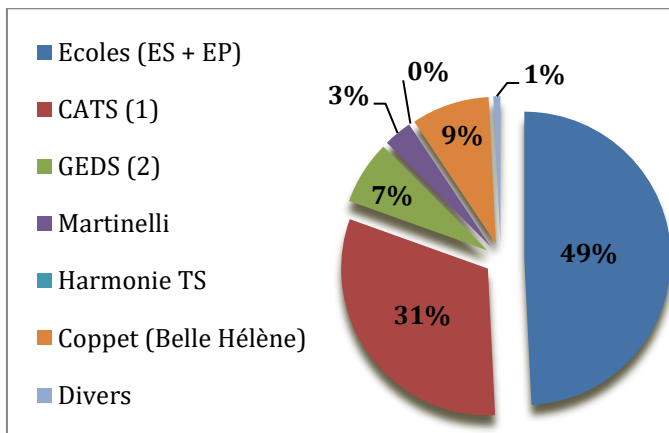
- Les préparations aux spectacles du Comité d'animation du théâtre de Terre-Sainte (CATS)
- Les représentations du CATS
- Les préparations et représentations des spectacles scolaires primaires et secondaires
- Les animations pour les écoles primaires et secondaires
- Les conférences des maîtres et journées pédagogiques
- Les informations aux parents d'élèves des écoles primaires et secondaires
- Les représentations de la troupe « Belle Hélène »
- Les séances intercommunales
- Divers séminaires.

L'analyse détaillée sur l'utilisation du théâtre montre une augmentation de son utilisation depuis ces dernières années avec, pour 2018, 128 jours d'occupation soit un taux de 67% réparti entre deux utilisateurs principaux que sont les écoles et le Comité d'animation du théâtre de Terre Sainte.

Utilisation totale en jours *



Répartition de l'utilisation du Théâtre en 2017 **



(1) CATS : Comité d'Animation de Terre-Sainte.

(2) GEDS : Geneva English Drama Society

* Un séminaire, de une heure à ½ journée, correspond à un jour d'utilisation. Cela intègre la mise en place, le séminaire en tant que tel et le rangement des locaux.

** Les journées de montage technique sont incluses dans les jours d'utilisation.

2.4.2 Salles de séminaires et salles de sport :

En dehors des horaires scolaires, les salles de séminaires du collège de Terre-Sainte ont été utilisées à 16 reprises spécifiquement pour les besoins de l'ASCOT et d'Arsco SA.

L'utilisation principale des locaux de sport et salles de gymnastique demeure très constant car utilisé d'année en année par les mêmes sociétés. Cela est résumée dans les tableaux ci-dessous :

Collège de Terre-Sainte (Rojalets) - Utilisation hebdomadaire

Local	Utilisateur	Activité	Utilisation hebdomadaire
Salle de danse	CBM – Jean Martinelli	Cours de danse	13h
	Vovivam Vietvodao	Art-martial Vietnamien	5h
Salle de gymnastique	USTS Terre Sainte	Tennis de table	2h
	Shinbudo Academy	Art-martial	4h
	USTS Terre Sainte	Football	31h
Halle Multi Sport	Tennis Club Mies-Tannay	Tennis (période hivernale)	17h45
	USTS Terre Sainte	Football	4h30

Collège Necker - Utilisation hebdomadaire

Local	Utilisateur	Activité	Utilisation hebdomadaire
Economie familiale	Ass. des gourmettes	8 cours de Cuisine	4h15
Aula / salle rythmique	Bodanza	Développement humain par la danse	2h30
	JMD Arts-martiaux	Judo	8h45
Salle de gymnastique	Santuario da Capoeira	Art-martial Afro-brésilien	1h
	USTS Terre Sainte	Football	7h30
	Gym Dames de Coppet	gymnastique	1h30

En dehors des utilisations hebdomadaires les salles de Gym du Collège de Terre-Sainte sont également utilisées par des sociétés sportives pour l'organisation de tournois, compétitions régionales, nationales et même internationales. Courant 2018 cela représente 14 jours.

2.5 Système de contrôle interne

C'est en 2015 que la Société Immobilière Arscos SA a décidé de se soumettre à un contrôle ordinaire, impliquant de la part du réviseur un travail plus étendu et une assurance plus grande sur la conformité de la comptabilité et des comptes annuels en comparaison avec le contrôle restreint auquel la Société était jusque-là soumise.

En date du 27 juin 2017, le Conseil d'administration d'Arscos SA a adopté le Règlement du Système de contrôle interne (SCI) ainsi que le tableau d'évaluation des risques et la directive sur les immobilisations, pour une entrée en vigueur immédiate. Simultanément, il a désigné un responsable du SCI en la personne de Gilles Tirvaudey, chef de service. Enfin, le groupe de travail mis en place dès 2015 aux fins d'implémenter le SCI ayant atteint les objectifs assignés, le Conseil d'administration a nommé une Commission SCI composée des mêmes membres pour assurer le suivi, la mise à jour et le bon fonctionnement du contrôle interne en adéquation avec la réglementation y relative.

La formalisation du SCI et son implémentation à la fin du mois de juin 2017 a ainsi permis au réviseur lors du contrôle des comptes annuels 2017, en application de l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et de la Norme d'audit suisse (NAS) 890, d'attester l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels. Toutefois, étant donné que l'entrée en vigueur effective du SCI n'est intervenue que courant 2017, le réviseur, dans son rapport sur les comptes annuels de l'exercice 2017, n'a pas pu confirmer une implémentation du SCI pour toute l'année, certains contrôles clés n'ayant pu être vérifiés sur l'ensemble de l'année 2017. Le réviseur a donc constaté que le SCI « était suffisamment documenté mais n'a pas pu être appliqué sur tous les points essentiels pendant toute l'année sous revue ».

Durant l'année 2018, la Commission SCI a mené à bien toute une série de travaux visant à compléter et également à améliorer le système de contrôle interne (directive sur les engagements financiers, inventaire des immobilisations incluant le matériel et le mobilier, actualisation de divers documents, calendrier de contrôle, etc.). L'année 2018 peut être considérée dans ce contexte comme l'année « zéro » du SCI pour l'ensemble des contrôles. La société Arscos SA est dès lors confiante qu'une opinion positive et sans réserve pourra être délivrée par l'organe de révision pour l'exercice 2018.

2.6 Gestion de l'Aula-Théâtre des Rojalets

La commission de Gestion de l'aula a actualisé et finalisé le dossier technique du théâtre. Elle a également mis à jour le règlement général d'utilisation des locaux et le règlement spécifique des locaux sportifs. Le travail principal a cependant été l'élaboration du règlement spécifique de l'Aula / théâtre de Terre-Sainte. Ce dernier explicite l'utilisation de ces locaux et définit les limites de responsabilités entre Arscos SA et les locataires. Il est accompagné d'une annexe relative à la tarification en fonction du type d'utilisation telle que conférence, représentation cinéma, théâtre, ou autre.

Ces documents ont été présentés au Conseil d'administration début 2019 et suite à quelques remises en forme ont été validés lors de la séance du 19 mars. La mise en application des règlements et de leurs annexes est donc effective depuis cette date.

2.7 Gestion du patrimoine

Une planification financière d'investissements et d'entretien à court, moyen et long terme est régulièrement mise à jour et présentée au Conseil d'administration lors de l'élaboration du budget annuel. Cette planification est actualisée en fonction de l'état d'usure des bâtiments et de l'évolution des besoins de nos utilisateurs.

Afin de se protéger de tous types d'agressions informatiques, la plateforme d'ARCO SA a été externalisée et est désormais hébergée chez un prestataire garantissant les protections pare-feu, antivirus et sauvegarde de notre serveur. Notre secrétariat assure toujours la gestion. Concernant les rubriques relatives au domaine des bâtiments et au domaine d'exploitation sont intégrés au fil du temps en fonction des activités réalisées. Ainsi l'intégralité des documents issus de l'agrandissement du restaurant Necker et sa surélévation Plan, dossier d'exploitation, etc.) ont été enregistrés.

Durant l'été 2018 nous avons pu établir un bilan de situation des contrats de maintenance attribués aux entreprises spécialisées. Ce bilan est une première phase visant à s'assurer de la maîtrise des contrats sous notre responsabilité en rationalisant les prestations et en pérennisant la maintenance des bâtiments.

2.8 Gestion des énergies

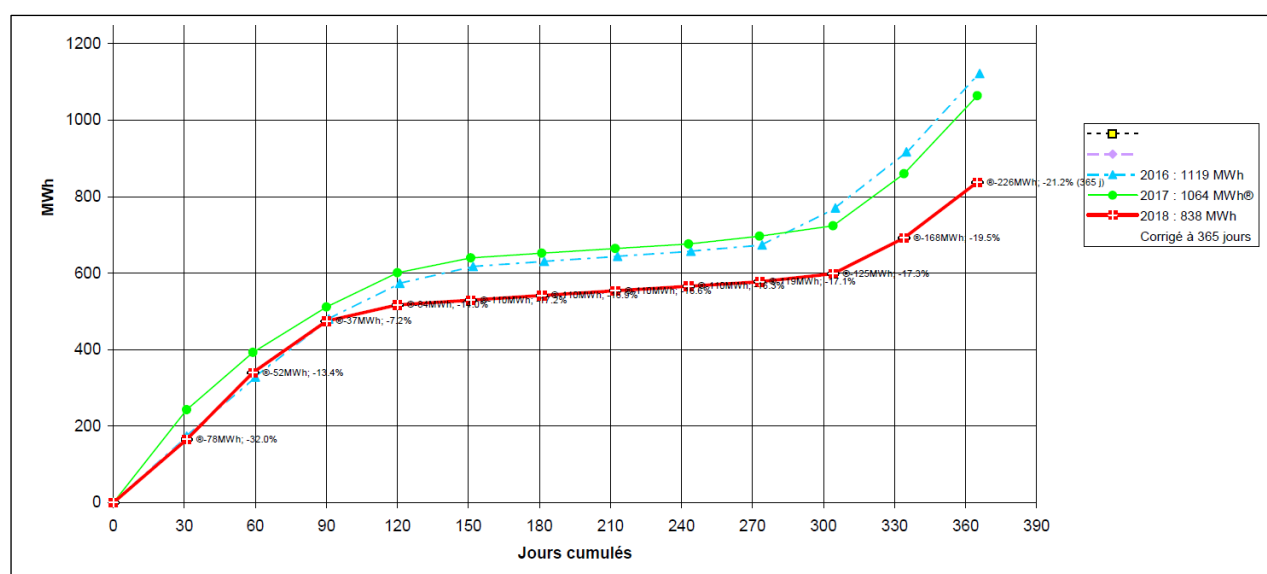
Suite au bilan de situation énergétique établi à fin 2016, l'année 2017 a été consacrée, avec l'aide du bureau Enerplan, à la mise en place d'un suivi énergétique et à la réalisation des premières actions d'optimisation. Cette démarche de suivi énergétique et d'action s'effectue en étroite collaboration entre le Bureau Enerplan et les responsables sur sites et notre responsable technique. Le bilan 2018 mentionné sur les tableaux ci-dessous montre un bon bilan d'optimisation.

Collège de Terres-Sainte (Rojalets)

Type d'énergie	Consommations Brutes		Variations
	2017	2018	
Electricité	351'000 kWh	378'000 kWh	+ 7,7 % ⁽¹⁾
Thermique	1'064'000 kWh	838'000 kWh	- 21,2 % ⁽²⁾
Eau	3'256 m ³	2'466 m ³	- 24,3 % ⁽³⁾

- (1) Augmentation liée au chantier du Chauffage à Distance.
- (2) Réductions liées aux actions d'optimisation, à la mise en service du CAD (suppression des pertes chaudières) et aux conditions climatiques plus favorable en 2018.
- (3) Variations liées à des actions d'optimisation et a des influences à mieux identifier.

Exemple suivi de consommation thermique – Collège des Rojalets



Collège Necker

Type d'énergie	Consommations Brutes		Variations
	2017	2018	
Electricité	122'000 kWh	125'000 kWh	+ 2,3 % ⁽¹⁾
Thermique	629'000 kWh	507'000 kWh	- 19,3 % ⁽²⁾
Eau	2'450 m ³	1'326 m ³	- 45,9 % ⁽³⁾

- (1) Augmentation liée au chantier du Chauffage à Distance.
- (2) Réductions liées aux actions d'optimisation, à la mise en service du CAD et aux conditions climatiques plus favorable en 2018.
- (3) Variations liées à des actions d'optimisation et a des influences à mieux identifier.

2.9 Ressources humaines

Au point de vue des ressources humaines, le bon fonctionnement de notre société est dû à l'engagement quotidien de chacun, tant de la part des membres du Conseil d'Administration que les employés de notre société. Tous les membres du Conseil d'administration, les cadres et les employés d'Arsco SA souhaitent conserver cet état d'esprit partagé. Cette dynamique positive de notre société est une garantie pour un avenir rassurant pour les futures échéances de développement de cette dernière.

Les faits marquants de l'année 2018 ont été :

- Suite à la mise à disposition des nouvelles classes et l'agrandissement du restaurant au Collège Necker, une augmentation de temps de travail a été proposée à Madame Paula Estrada.
- Le constat d'une augmentation importante d'absences de notre personnel dont certaines de longues durées de plus de deux mois, pour causes de maladies ou d'accident extra professionnel.

La Commission « RH » du Conseil d'administration a poursuivi lors de l'année 2018 la mise en place d'une nouvelle politique pour le personnel. Cette nouvelle politique qui garanti les meilleures conditions de travail du personnel sera mise en action courant de l'année 2019.

La Commission habits au travail a œuvré courant 2018 au choix d'habits de travail spécifiques aux fonctions de nos employés et à la finalisation d'un contrat avec une entreprise spécialisée pour la mise à disposition des habits de fonction. Le déploiement des équipements a pu être réalisé au cours du mois d'octobre 2018.

3 Perspectives 2019

3.1 Organisationnelles

Ressources humaines : Cette année sera marquée par le déploiement auprès de notre personnel des nouveaux contrats de travail avec un cahier des charges spécifiques à chacune des fonctions. La réalisation de l'extension du Collège de Terre-Sainte va nécessiter de revoir la durée et la répartition des charges relatives au nettoyage des locaux. D'autre part un audit de fonctionnement va permettre d'élaborer un concept de Médecine, Sécurité et Santé au Travail (MSST) et d'initier la mise en place des premières directives.

Gestion du patrimoine : Le référencement informatique des plans d'architectes, des infrastructures techniques et dossier d'exploitation reste une constante et est alimenté par toute la documentation technique issue des travaux, études ou inventaires réalisés en cours d'année. Courant 2019 cela concernera spécifiquement les travaux d'agrandissement du Collège de terre-Sainte avec la création de six classes et deux classes spécialisées.

Gestion des énergies : Avec la mise en service du CAD, le suivi hebdomadaire des consommations prend toute son importance. Celui-ci permet d'identifier très rapidement les dérives de consommation et d'agir dans les meilleurs délais pour mettre en œuvre les mesures correctives. Il en résulte une bonne connaissance des consommations et une maîtrise des coûts y relatifs. L'année 2019 sera une continuité dans l'optimisation et réduction des consommations.

Gestion des contrats : 2019 sera consacrée à mettre en place la deuxième phase de gestion des contrats. Chaque prestation nécessitant un suivi régulier par une entreprise spécialisée en vue de pérenniser la bonne qualité du bâtiment sera analysée. Les contrats seront revus, éventuellement actualisés et référencés dans un planning d'intervention afin d'assurer un suivi régulier des prestations et des facturations.

3.2 Travaux et études

Outre les grands projets mentionnés précédemment, les études et travaux envisagés pour 2019 et mentionnés ci-dessous répondent à l'évolution des besoins scolaires et au maintien des infrastructures.

3.2.1 Collège de "Terre-Sainte" aux Rojalets :

Mise à niveau des réseaux informatiques : Nous arrivons dans une phase terminale de réalisation des travaux. Il s'agit principalement pour 2019 de finaliser les équipements liés aux Wifi et aux besoins de communication administratifs.

Ecrans d'information : Il s'agit ici d'effectuer la mise en place d'écrans d'information au rez-de-chaussée de l'atrium permettant à la Direction de l'Etablissement de communiquer sur tous types d'informations nécessaires au bon fonctionnement de l'école.

Assainissement du sol de la cuisine du restaurant : La cuisine du restaurant est un lieu particulièrement sollicité et le sol présente de niveau d'usure et de vieillissement important. Il s'agira durant les vacances scolaire estivale de procéder à un assainissement complet du sol dans les zones de préparation, buanderie, vestiaire et bureau.

Travaux annexes à l'agrandissement : Le projet d'extension du collège de Terre-Sainte ne se limite pas aux interventions sur l'actuelle terrasse. Le concept de sécurité élaboré pour l'extension impose un complément d'installation de détection feu dans les salles spéciales existantes. De plus le nombre croissant d'élèves nécessite également l'augmentation des casiers situés au rez-de-chaussée de l'atrium. Ces travaux sur le bâtiment existant seront réalisés durant les vacances estivales. Les coûts nécessaires à leur réalisation sont naturellement intégrés dans les coûts de réalisation de l'agrandissement.

3.2.2 Collège "Necker" au Chaucey :

Mise à niveau des réseaux informatiques : Nous arrivons dans une phase terminale de réalisation des travaux. Il s'agit principalement pour 2019 de finaliser les équipements liés aux Wifi et aux besoins de communication administratifs.

Ecrans d'information : Il s'agit ici d'effectuer la mise en place d'écrans d'information à l'entrée du bâtiment B à proximité de la salle des maîtres permettant à la Direction de l'Etablissement de communiquer sur tous types d'informations nécessaires au bon fonctionnement de l'école.

Rénovation des locaux sanitaires : Compte tenu de la durée totale d'intervention et la limite de temps à effectuer ces travaux durant la période de vacances estivale, les travaux ont été réalisés en deux phases. La première réalisée courant 2018 et la seconde prévue pour cette année 2019.

Etude transformation Salle d'éducation nutritionnelle : Le transfert des locaux de « l'économie familiale » dans la nouvelle classe spécialisée réalisée dans le cadre des travaux d'agrandissement du Collège de Terre-Sainte donne l'opportunité de réaffecter les locaux ainsi libérés au sein du collège Necker. 2019 sera consacrée à analyser cette opportunité et la faisabilité des différentes variantes possibles.

4 Conclusions

Cette année 2019 verra la poursuite des projets en cours, comme la finalisation du projet de chauffage à distance (CAD), la finalisation du projet de construction de classes supplémentaires au Collège de Terre-Sainte et le projet de la piscine-patinoire aux Rojalets.

Comme vous pouvez le constater, les projets concernant les infrastructures scolaires et sportives pour l'enseignement obligatoire sont toujours aussi nombreux pour notre société. Nous continuons à apporter une attention particulière sur la maîtrise des coûts de ces projets et les coûts de fonctionnement par une politique contrôlée et prudente des dépenses.

Un grand merci à tous les membres du Conseil d'administration, et à tous les employés de notre Société pour leur engagement sans faille.

Pour le Conseil d'administration
Le Président, Jean-Claude Trotti

Fait, le 7 Avril 2019